



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 avril 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
51	58

Date de convocation

30 mars 2023

Finances	–	Compte
administratif 2022	–	Budget
annexe	Régie	de
l'assainissement		

**N° de la délibération
2023-206**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 5 avril 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Sylvain BOSC, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles-Henri RIMBERT, Gérard ROBERTON, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Mmes Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Véronique BLAISE (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal SEIGNOVERT), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Christèle DEFRANCE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Claude FOUREL), Mme Agnès OREVE (représentée par son suppléant M. Sylvain BOSC), Mme Nathalie RAZE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Alain SANDON (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Xavier AUBERT, M. David BONNET, M. Denis DEROUX, Mme Mélanie DONGEY, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, M. Laurent MAILLARD, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, M. Vincent ROBIN, M. Michel BRUNET

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les documents communiqués aux Conseillers d'Agglomération à l'appui de la convocation et de la note de synthèse et la présentation par le Vice-président en charge des Finances du compte administratif du Budget annexe Régie de l'assainissement 2022 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT			DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		748 703,87				160 668,79	0,00	909 372,66
Opérations de l'exercice	3 441 426,95	3 132 603,27			2 130 338,17	1 874 662,43	5 571 765,12	5 007 265,70
ch 011 Charges à caractère général	1 183 707,07		ch 040 Opérations d'ordre de transfert entre section		412 520,76	1 376 040,52		
ch 012 Charges de personnel	572 406,38		ch 10 Dotations, fonds divers et réserves			84 585,91		
ch 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	1 376 040,52	412 520,76	ch 16 Emprunts et dettes assimilés		558 987,12			
ch 65 Autres charges de gestion courante	83 695,60		ch 13 Subvention			414 036,00		
ch 66 Charges financières	213 105,15		ch 20 Immobilisations incorporelles		133 961,77			
ch 67 Charges exceptionnelles	8 166,12		ch 21 Immobilisations corporelles		95 307,85			
ch 68 Dotations aux amortissements et provisions	4 306,11		ch 23 Immobilisations en cours		929 560,67			
ch 70 Produits des services		2 647 526,64						
ch 74 Dotations, sub, participations		13 151,51						
ch 76 Produits financiers		1,22						
ch 77 Produits exceptionnels		59 403,14						
Totaux	3 441 426,95	3 881 307,14			2 130 338,17	2 035 331,22	5 571 765,12	5 916 638,36
Résultat de clôture		439 880,19				-95 006,95		344 873,24
Restes à réaliser					821 130,06	395 828,00	821 130,06	395 828,00
TOTAUX CUMULES (Totaux + RAR)	3 441 426,95	3 881 307,14			2 951 468,23	2 431 159,22	6 392 895,18	6 312 466,36
RESULTATS DEFINITIFS		439 880,19				-520 309,01		-80 428,82

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le Compte administratif 2022 du Budget Régie de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 avril 2023.